

COLLER CETTE FICHE SUR ENVELOPPE A4

DOSSIER MÉDICAL

A METTRE DANS UNE ENVELOPPE A4
A RETOURNER COMPLET PAR COURRIER AU SECRÉTARIAT DE L'I.F.S.I.

NOM :

PRÉNOM :

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

PIECES A FOURNIR :

Un certificat médical émanant d'un médecin agréé. (liste délivrée par l'ARS de votre département ou sur internet) attestant que vous présentez les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession.

Fiche médicale à renseigner par le médecin agréé

Mémo des vaccinations à destination des professionnels de santé à télécharger et à présenter à votre médecin traitant.

Toutes vos vaccinations doivent être à jour AU PLUS TARD le 28 aout 2026. L'admission en stage, le 21 septembre 2026 est subordonnée à ces conditions vaccinales.

« L'accès aux stages est strictement conditionné au respect des obligations vaccinales en vigueur. L'institut ne pourra être tenu responsable en cas d'impossibilité de départ en stage liée à l'absence ou à la non-conformité du statut vaccinal de l'étudiant. L'institut n'est pas en mesure de rechercher des terrains de stage au cas par cas, selon la situation vaccinale individuelle. »

Copie du carnet de santé (relevé des vaccinations), attestation des sérologies (hépatite, rougeole-oreillons-rubéole, varicelle).